

Vous travaillez dans la CP309 Nous avons conclu un accord sectoriel

Accord sectoriel 2017-2018 pour la CP 309, sociétés de bourse

1. Pouvoir d'achat

- **Augmentation des salaires barémiques de 0,5% à partir du 1er janvier 2018.**
- **Augmentation du montant des éco-chèques :**
 - o +50€ en 2017, soit un total de 250€ en 2017
 - o +50€ en 2018, soit un total de 250€ en 2018
- Déplacement domicile-travail : **Introduction d'une indemnité vélo**

2. Formation

- Reconduction des dispositions de la CCT groupes à risque & financement Starfin
- Droit à la formation dans le cadre de la Loi Peeters : **Trajectoire de croissance sur 5 ans vers un droit à 5 jours de formation par ETP en moyenne par an.**
 - o 2017 : 1 jour en moyenne/ETP/an
 - o 2018 : 2 jours en moyenne/ETP/an
 - o 2019 : 3 jours en moyenne/ETP/an
 - o 2020 : 4 jours en moyenne/ETP/an
 - o 2021 : 5 jours en moyenne/ETP/an

3. RCC Longue carrière (Prépension)

Nous avons signé en commission paritaire 309 une convention prolongeant le système de chômage avec complément d'entreprise (prépension) pour les longues carrières.

	Age	Carrière	Durée de validité	
			début	fin
RCC longue carrière	58	40	1/01/2017	31/12/2017
	59	40	1/01/2018	31/12/2018

Votre Liberté
Votre Voix



4. Crédit-temps

a. Crédit-temps avec motif

Comme le montre le tableau ci-dessous, la durée de tous les crédit-temps avec motifs liés à des soins est uniformisée et passe à 51 mois. Seul le motif "formation" reste fixé à 36 mois.

Motif	Durée
Enfants jusqu'à 8 ans	51 mois
Assistance médicale à un membre du ménage ou de la famille gravement malade (à l'exclusion d'un enfant mineur gravement malade, voir ci-dessous)	51 mois
Soins palliatifs	51 mois
Enfant handicapé jusqu'à 21 ans	51 mois
Assistance médicale à son enfant mineur gravement malade ou faisant partie du ménage	51 mois
Formation	36 mois

b. Crédit-temps fin de carrière

Pour le crédit-temps fin de carrière avec allocations Onem, il faut cumuler les deux conditions suivantes : un âge de minimum 55 ans et une carrière de 35 ans ou un âge de minimum 60 ans et une carrière de 25 ans. L'allocation Onem pour le crédit-temps fin de carrière est maintenue à partir de l'âge de 55 ans en 2017 et 2018 car une CCT "d'adhésion" a été signée en commission paritaire 309.

5. Outplacement

Poursuite de l'alignement de l'outplacement sectoriel avec Right Management.

Votre Liberté
Votre Voix

